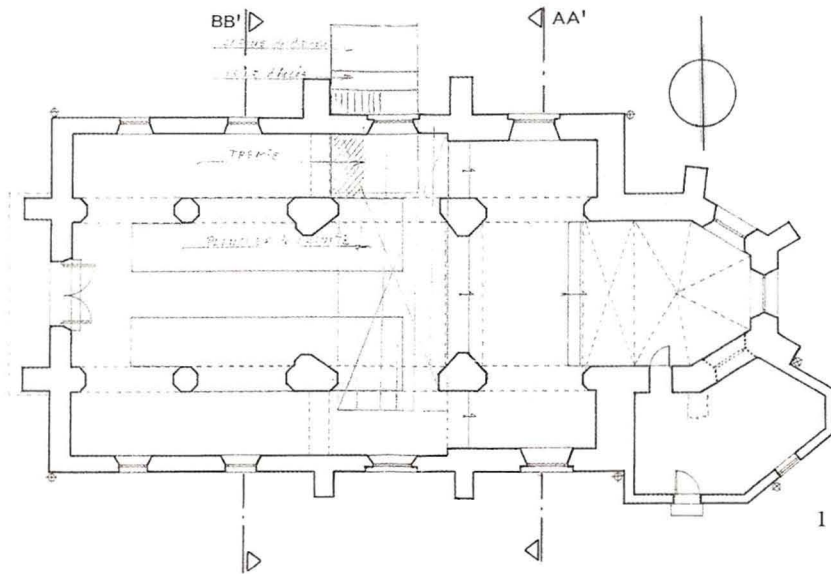


CALLENGEVILLE

*Seine-Maritime, canton Neufchâtel-en-Bray,
arrondissement Dieppe, 472 habitants*



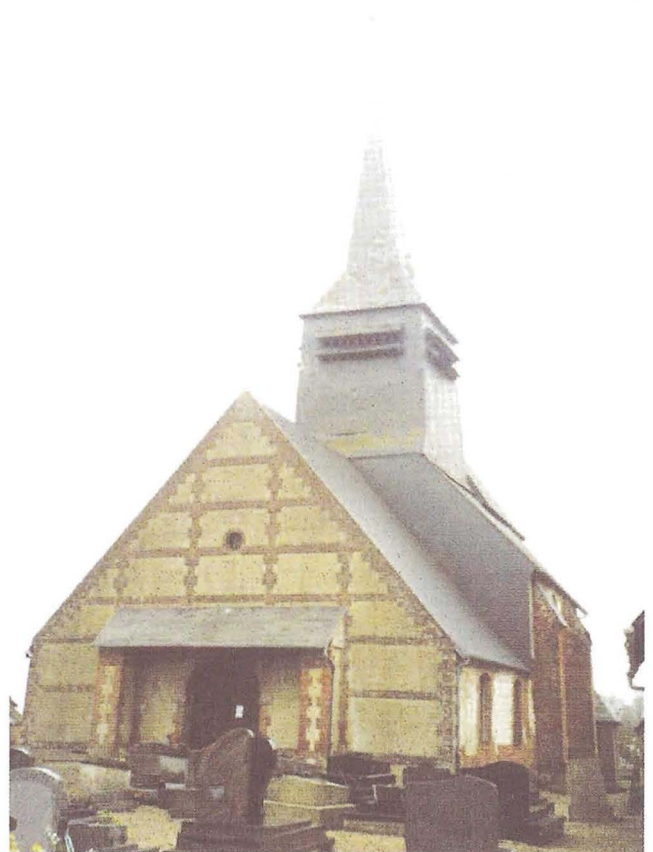
Callengeville (Seine-Maritime)
Église Saint-Laurent de Bosc-Geffroy
1. Plan (Fr. Mirc, arch., 2006)
2. Façade occidentale

2

ÉGLISE SAINT-LAURENT DE BOSC-GEFFROY.
Formée en 1973 par la fusion de Bosc-Geffroy et des Essarts-Varimpré, dans le Pays de Neufchâtel, la commune a pris le nom d'un hameau de Bosc-Geffroy.

Construite à la fin du XV^e s. dans la pierre crayeuse locale, l'église a été réparée en briques au XVIII^e siècle. Elle doit l'essentiel de son intérêt à son chœur dont l'étroussure accentue l'élancement. Formé de deux travées droites flanquées de collatéraux, il se termine par une abside à pans coupés. Épaulé par de hauts contreforts en pierre, réparés et renforcés en briques, il est couvert d'élégantes voûtes sur croisées d'ogives, dont les culots sont sculptés d'un cordon et d'anges portant les instruments de la Passion. Les nervures prismatiques des arcades pénètrent directement dans les piles polygonales, sans l'intermédiaire de chapiteaux. Les remplages flamboyants de ses hautes fenêtres ont pour la plupart été restaurés à la fin du XIX^e siècle. Le clocher de charpente a été établi au-dessus de la première travée droite du chœur.

La nef, plus tardive, est beaucoup plus basse mais, elle aussi, flanquée de collatéraux. Limitée à deux





1



2

Callengeville (Seine-Maritime)
Église Saint-Laurent de Bosc-Geffroy

1. Vue intérieure vers l'est
2. L'église vue du nord-est

travées, elle est dotée de voûtes en bois et couverte d'un comble unique à deux pentes. Elle se termine à l'ouest par une large façade en craie, raidie par un réseau de chaînes de briques orthogonales.

L'un des piliers qui supportent le clocher porte une litre armoriée, qui s'est effacée depuis sa découverte, en 1873, mais dont un fragment, protégé par la chaire, a conservé sa fraîcheur. Certains y voient les armes des Masquerel, d'autres celles des Dauvet de Maineville, ou encore celles de Guillaume Groulard et Marie de Sublet.

Siège de la baronnie *de Bosco Gaufridi* au XI^e s., dit-on, le fief du Bosc-Geffroy appartenait à la fin du XV^e à Adrien de la Heuze qui mourut sans postérité en 1517. Il échut à Jean de Masquerel, puis à Antoine II de Masquerel que l'on trouve mentionné en 1584 comme seigneur du Bosc-Geffroy. Érigée en marquisat en 1664, la terre passa, par alliance, aux puissantes familles Groulard de Torcy et Dauvet de Maineville.

Les travaux entrepris concernent la reprise et la consolidation du clocher, dont la stabilité s'est trouvée menacée par la dégradation de ses bases, minées par l'humidité. La Sauvegarde de l'Art français a accordé, à cet effet, 25 000 € en 2007.

Philippe Seydoux